

1E



Amicale Transport Ferroviaire  
Sud - Est

3, Rue du Chêne

4031 Kinkempois

Trimestriel n° 15

4/1992

CHEMINS DE FER DU NORD

EAUX MINÉRALES FERRUGINEUSES

ÉTABLISSEMENT THERMAL

SPA

RÉSIDENCE ROYALE

EXCURSIONS

CASINO OUVERT TOUTE L'ANNÉE

COURSES DE TIMBAUX (100 000 DE PRIX) - THÉÂTRE  
TH. AUX FRIEDS (400 000 DE PRIX) - ÉLÉPHANTS - TÉLÉPHONE  
LAWN - TENNIS - CORSE - VÉGÉTATION - BATAILLE DE FLEURS

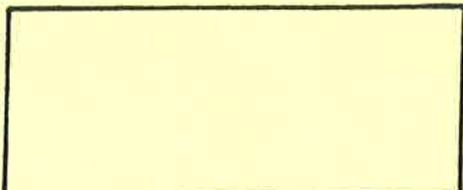
PARIS À SPA		SPA À PARIS	
CLASSE	PRIX	CLASSE	PRIX
1 <sup>re</sup>	120	1 <sup>re</sup>	120
2 <sup>e</sup>	80	2 <sup>e</sup>	80
3 <sup>e</sup>	50	3 <sup>e</sup>	50
4 <sup>e</sup>	30	4 <sup>e</sup>	30
5 <sup>e</sup>	20	5 <sup>e</sup>	20
6 <sup>e</sup>	15	6 <sup>e</sup>	15
7 <sup>e</sup>	10	7 <sup>e</sup>	10
8 <sup>e</sup>	8	8 <sup>e</sup>	8
9 <sup>e</sup>	6	9 <sup>e</sup>	6
10 <sup>e</sup>	4	10 <sup>e</sup>	4

TRAJET EN 7 HEURES

Prix des Billets de Paris à Spa (Billets Simples aller et retour: 400 Francs)

Une carte postale reprenant une affiche du Nord-Belge pour la ville de Spa

BUREAU DE DEPOT  
BEAUFAYS  
TRIMESTRIEL N° 15 4/92



P.V.  
50  
FRS



## SOMMAIRE

Page	
2	Comités
3	Le mot du président
5/11	Le réseau Nord-Belge ou le manteau d'Arlequin
13/14	Mutations des HLD de Kinkempois
17/18	Boutique du Musée
19	Providec " Le Rail - deux siècles d'Histoire "
20	Informations de la Vennbahn
21	Affiliations et cotisations 1993
22	Divers



MUSEE DES  
CHEMINS DE FER



en gare de BRUXELLES-NORD

Le Musée est ouvert du lundi  
au vendredi de 9 à 16h30  
ainsi que le premier SAMEDI  
du mois.

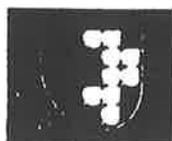
Fermé les samedi, dimanche et

jours fériés légaux. Les groupes, avec ou sans visite guidée,  
doivent obligatoirement s'annoncer en prenant rendez-vous.

## Le Chemin de fer touristique des Hautes Fagnes

# Vennbahn

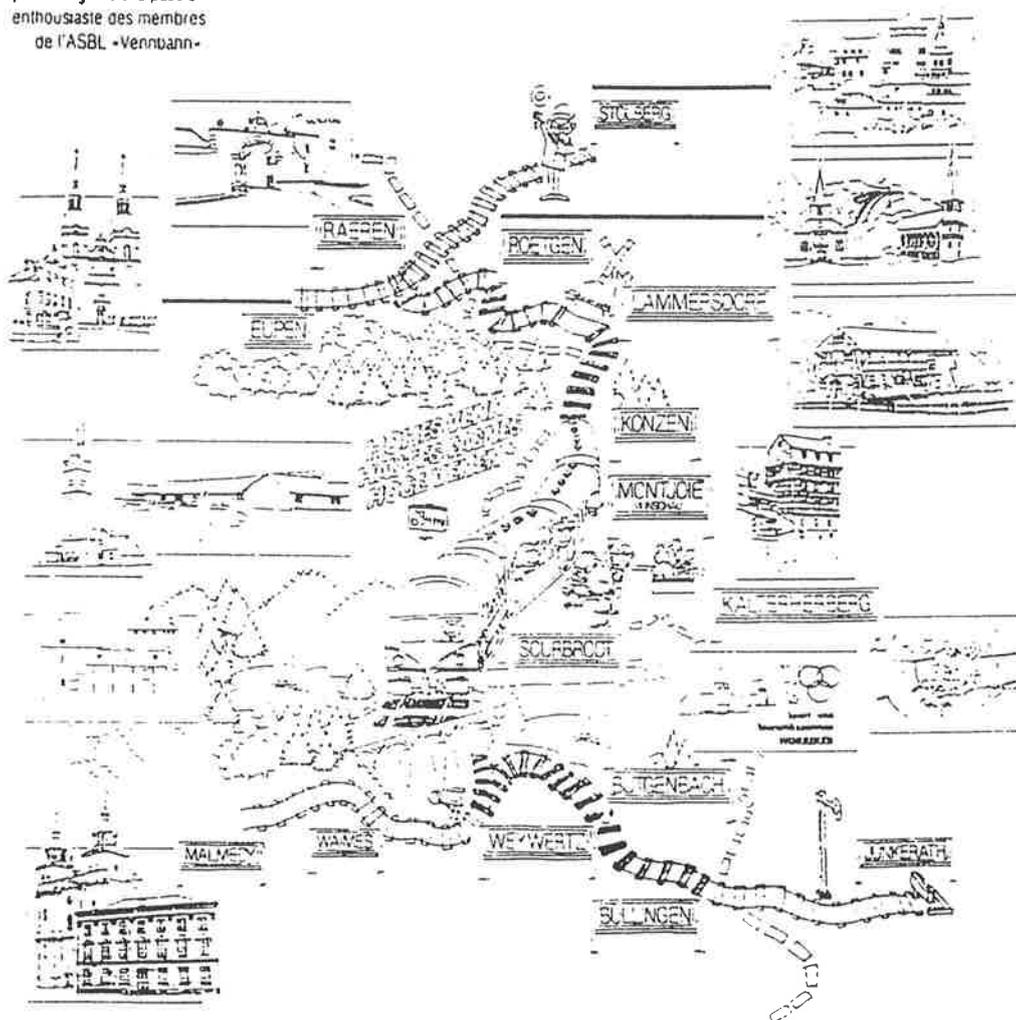
## 1885



La remise en circulation de la «Vennbahn» est une initiative de l'Exécutif de la Communauté Germanophone de Belgique. Elle a notamment été rendue possible grâce à la passion enthousiaste des membres de l'ASBL «Vennbahn».



La Communauté européenne a soutenu ce projet dans le cadre du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).



Nombreuses curiosités, attractions et loisirs actifs le long de la voie

# COMITES

Sous le patronage de Monsieur le Directeur du  
District Sud-Est

<u>GESTION</u>		<u>HONNEUR</u>	
Président	LALLEMEND Gh	Président	Mr DEWULF
Vice-président	DEBOIS V	Vice-président	Mr GAYETOT
Secrétaire	DOZO E		
Trésoriers	DETRY A MINET J	Membres par ordre alphabétique :	
Resp. Traction	GRUNHAGEN R GREGOIRE Cl DOUBELS P HOGGE Ch CAR M	Mrs ANGE A	GOKA H
		ALAIME J	GOKA J
		COUCHARD Y	HENRI JC
		DEGIVE F	LOUMAYE F
		DEJAEGERE F	RAXHON J
		DETRY G	TROMME M
		DEVILLERS L	VAN USSEL M
Commissaires Comptes	CROES JC VINCENT Cl	DUHR C	VANWEERST
Relations publiques	DEVILLE Cl LAMBOU M VINCENT Cl	EVARD J	VERITER
		GERARD A	WARROQUIERS C

Abonnement : 300 frs/an comme membre effectif (y compris les 4 bulletins)  
100 frs/an comme membre de soutien

Les abonnements doivent se faire via le compte 068/2103830-24 pour ATF -  
3, Rue du Chêne - 4031 Angleur en précisant le nom et l'adresse ainsi que  
la fonction, le N° d'identification et l'adresse ferroviaire pour les agents  
S.V.C.B.

Boutique ATF Les virements pour achat à la boutique ATF doivent se faire  
EXCLUSIVEMENT au compte 068/2122158-19 de l'ATF en précisant  
la référence de l'article demandé.

Tout renseignement auprès de :  
LALLEMEND Ghislain CTD  
Service de Cour  
ATD/E Kinkempois

GRUNHAGEN Roger  
Bureau des Instructeurs  
ATD/E Kinkempois

Les articles de cette revue n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.  
La reproduction en tout ou en partie des articles est interdite sans notre  
autorisation écrite.

Editeurs responsables : LALLEMEND Ghislain 1, Rue des Critchons  
4052 Chênée  
DEVILLE Claudy 50, Rue Basse-Méhagne  
4050 Chaudfontaine



## LE MOT DU PRESIDENT

Avec deux mois et demi de retard, vous recevez enfin le dernier numéro de votre abonnement 1992. Je pense cette fois tenir le bon bout pour résorber notre retard chronique.

Petit bilan de l'année 92. Le Musée a pris son départ et ne demande plus que des petits aménagements. Comme vous avez pu le lire dans notre numéro 13, les festivités ont été un plein succès.

Pour 1993, nos projets doivent encore mûrir mais sachez que des surprises sont espérées.

Comme vous pourrez le lire en page 18, notre boutique vous propose encore plus d'articles et la cuvée 93 est particulièrement étoffée pour plaire à tous les goûts. En achetant chez nous, vous nous aidez.

En page 21 du présent bulletin, vous trouverez les conditions pour vous (ré)abonner chez nous. Pour la quatrième année, nos prix restent inchangés. Je demande à chacun, qu'il soit d'un comité ou simple membre de régler sa cotisation. Nous faisons des efforts pour vous proposer un bulletin de qualité avec des moyens limités pour une cotisation raisonnable. Cette amicale est entièrement composée de bénévoles et votre cotisation est un moyen de continuer l'oeuvre entamée.

Venez nombreux nous rendre visite, parlez-en autour de vous, dans les écoles, les associations diverses. C'est aussi nous aider.

Le président

EN  
REMERCIEMENT  
A



Coatings

**AKZO**

division



## **LE RÉSEAU DU NORD-BELGE**

### **OU LE MANTEAU D'ARLEQUIN (3)**

# Le Nord arrive à ses fins

Après sa prise à bail de la Compagnie de Charleroi en 1854 le Nord poursuit sa pénétration en Belgique, patiente mais efficace : le chemin de fer de Saint-Ghislain, celui de Mons à Hautmont avec raccordement vers Maubeuge, enfin l'importante section Namur-Liège, tombent progressivement sous sa coupe. La grosse industrie liégeoise, les relations avec l'Allemagne, sont désormais à sa portée...

*On a mentionné précédemment l'octroi de concession en 1845 d'une ligne de Namur à Liège (liée à celle de Mons à Manage) dont le tracé épousait étroitement le cours de la Meuse, au long d'une vallée peuplée et riche d'établissements industriels. Le tracé comportait, peu avant Liège, deux branches qui divergeaient en un point situé entre Ougrée et Flémalle ; chaque branche aboutissant à Liège à une station particulière, au faubourg de Longdoz et aux Guillemins. La ligne devait être construite à double voie, avec courbes minimales de 500 m et déclivités maximales de 4 mm/m. Sa mise en exploitation était prévue deux ans après la promulgation de la concession, avec traction par locomotives sur toute son étendue. Elle fut mise en service, par sections, entre le 13 novembre 1850 et le 25 août 1851.*

#### UN CHEMIN DE FER " PRÊT À PORTER "

*Etablie en prolongement naturel de la ligne d'Erquelinnes à Charleroi, elle en demeurera cependant séparée par la section de Charleroi à Namur, qui restera la propriété de l'Etat belge. En effet, le gouvernement, sous l'influence d'une fraction du Parlement, inspirée par Frère Orban, refusera obstinément d'aliéner ses droits sur cette partie de la ligne pour sauvegarder ses droits. La section de Namur à Liège a été établie à forfait par l'entreprise Bourget et Lamarche, avec voie équipée en rails de 51 kgs au mètre. Les stations de Namur et de Liège appartenaient à l'Etat, qui autorisait la Compagnie Namur-*

Liège (NL) à en faire usage (convention du 8 août 1850).

Dès 1853, la Compagnie du Nord ouvrait, toujours dans le même esprit, des pourparlers avec la Compagnie de Namur à Liège pour une prise à bail. Après de très longues négociations, les deux compagnies signaient un traité aux termes duquel la Compagnie du Nord prenait à bail pour 90 ans, à compter du 5 septembre 1851, et moyennant un loyer annuel d'un million de francs, l'exploitation de la ligne de Namur à Liège avec son embranchement. Le traité prenait effet le 1er janvier 1855. Le matériel roulant, le matériel, l'outillage des ateliers et les approvisionnements étaient rachetés après évaluation à dire d'experts. La Compagnie cédante conservait l'exploitation de la ligne de Mons à Manage (Acte du 22 décembre 1854).

Devant l'Assemblée générale, après avoir souligné l'activité des établissements industriels de la vallée de la Meuse, puis évoqué " les beaux sites et les aspects admirables ", le rapporteur ajoutait : " outre le développement régulier du trafic local, la ligne de Namur à Liège est appelée à avoir, dans un avenir prochain, un trafic de transit qui lui a, jusqu'ici, échappé entièrement (...) la circulation des voyageurs et des marchandises allant directement de Cologne, d'Aix-la-Chapelle, de Verviers et de Liège vers Paris et vice-versa. Une nouvelle cause d'accroissement pour ces transports internationaux doit résulter de la prochaine construction (...) d'un pont de pierres sur le Rhin entre Cologne et Deutz, où vient aboutir le chemin de fer de Berlin.

Ce chemin, en parfait état de marche, tombait comme un fruit mûr entre les mains de la Compagnie du Nord.

Avantage considérable : la plupart des établissements industriels voisins de la ligne étaient déjà raccordés avec le rail aux frais des propriétaires. La Compagnie était tenue seulement d'amener et de prendre, une fois par jour, dans la gare des Hauts-fourneaux d'Ougrée, les wagons nécessaires. Sur un autre plan, il était prévu dans le cahier des charges (art 63) un prolongement éventuel du chemin de fer de Namur à Liège, jusqu'à Dinant et aux frontières de la France. Nous en parlerons plus loin.

#### RETROCESSION DU CHEMIN DE FER DE SAINT-GHISLAIN

Un arrêté royal du 15 janvier 1854 (Moniteur belge du 18) en conformité avec la loi du 15 juin 1853, déclarait " la Société générale pour l'industrie, établie à Bruxelles, d'une part et MM de Rothschild frères, banquiers à Paris, d'autre part, concessionnaires d'un chemin de fer de Mons à la frontière française, dans la direction d'Aulnoye et Hautmont " (Convention du 16-8-1854. Décret impérial du 19 août 1854).

Selon le cahier des charges, ce chemin serait en partie commun avec celui de l'Etat entre Mons et Quiévrain (art.1). Tous les frais de construction et d'établissement seront exclusivement à la charge des concessionnaires (art.5). Ce chemin de fer pourra n'être construit qu'à une seule voie (provisoirement), mais les terrains seront acquis et les ouvrages d'art exécutés comme pour deux voies (art.10).

La partie à construire devra être achevée et livrée à l'exploitation dans un délai de deux ans (art.17). Pour la partie française entre la frontière et Hautmont, la compagnie s'engageait à la construire à ses frais, risques et périls et à la livrer à l'exploitation dans ce même délai de deux ans.

Le gouvernement se réservait la faculté d'exiger des concessionnaires la construction et l'exploitation d'un embranchement desservant Maubeuge (art.9) dans le cas où cette ville s'engagerait financièrement pour l'exécution des travaux (La section Hautmont-frontière ne sera ouverte que le 1er janvier 1858)

Dans cette situation, le chemin de fer de Saint-Ghislain présentait une disposition particulière et se trouvait isolée. Rappelons ici son origine. Décrété d'utilité publique par arrêté royal du 19 mai 1836, ce chemin minier avait été concédé, le 28 juin, par le Conseil provincial du Hainaut, à un particulier, pour une durée de 90 ans. Par acte passé devant notaire le 9 décembre 1842, l'entreprise fut constituée en " Société anonyme du chemin de fer de Saint-Ghislain " pour les 87 années qui restaient à courir sur la concession de Mons à Hautmont. Les parties prenantes : James Mayer de Rothschild, au nom de sa banque, la Société générale pour l'industrie, représentée par le Comte de Meeûs, la Société anonyme des charbonnages représentée par Léon Talabot, Michel Poirat et Louis-Armand Imbault, mandatés également comme représentants de la Société du chemin de fer de Saint-Ghislain. Ces représentants ayant pris acte de l'octroi de concession à Rothscild frères et à la Cie des Charbonnages belges, des lignes de Mons à la frontière et jusqu'à la Saulne à Hautmont, (Décret impérial du 19-8-1854 - Moniteur du 23-8-1854), il y avait lieu d'autoriser la cession du chemin de fer de Saint-Ghislain (la Cie des Charbonnages était seule propriétaire de toutes les actions) à la nouvelle société qui prenait le nom de "chemin de fer de Mons à Hautmont et à Saint-Ghislain".

En contrepartie de cette excellente opération financière qui portait, très apparente, la marque de la " Maison ", il avait été convenu de certains avantages pour la société propriétaire du chemin de fer de Mons à Manage desservant les charbonnages du Centre, par exemple réduction de 40 centimes sur le péage uniforme de 1,75 f pour le transport des houilles et câbles expédiés au-delà de Mons "par la ligne de Mons à Hautmont". Cette réduction cesserait d'être consentie lorsque le bassin du Centre serait raccordé directement à la Saulne vers Erquelines. Il était demandé à la nouvelle société d'établir un raccordement du chemin de fer de Saint-Ghislain à la station de Frameries. En outre, la Société de Saint-Ghislain était invitée à mettre en pratique le droit qu'elle tenait de l'Etat, de supprimer les plans inclinés de sa ligne et de substituer la traction par locomotive à la traction par chevaux (Arrêté royal du 22 octobre 1851 - Moniteur belge du 25).

Le raccordement avec la ligne de Mons à Hautmont devait être terminé et mis en exploitation en même temps que la ligne. Continuant sur sa lancée, la nouvelle société se rendait propriétaire, par cession et rachat de la concession, des terrains et du matériel pour la construction de la ligne privée du chemin de fer de Thulin à Elouges. (La concession appartenait à la " Société anonyme des houilles grasses du Levant " en fonction de l'arrêté royal du 16 juillet 1855. L'acte d'acquisition à la Société de Mons à Hautmont est daté du 12-12-1856. Détail curieux : parmi le matériel cédé figure une locomotive commandée chez MM Zaman, Sabatier et Cie à Tubize, à prendre en usine).

Deux ans plus tard, selon acte du 25 octobre 1858 par-devant notaire à Bruxelles en présence des représentants de la Compagnie de Mons à Hautmont, de James de Rothschild et des administrateurs délégués par la Compagnie du Nord, la Compagnie belge donnait à bail à la Compagnie du chemin de fer du Nord :

- 1 - le chemin de fer de Mons à Hautmont et son embranchement vers Maubeuge ( en cours d'exécution ) ;
- 2 - le chemin de fer de Saint-Ghislain et ses embranchements avec le raccordement à Frameries ;

### 3 - le chemin de fer de Thulin à Elouges.

Ceci avec le matériel fixe et roulant, outillage et mobilier. Jouissance à compter du 1er juillet 1858.

Une convention datée du 26 octobre 1857 (art. 8 - chap. II) stipulait que la Compagnie concessionnaire devrait adopter sur toute la partie belge de la ligne, les signaux en usage sur le chemin de fer de l'Etat pour raisons de sécurité, que le service intérieur de la station de Mons se ferait par l'Etat et que le chef de station en aurait seul la direction.

L'ensemble des opérations de transfert devait aboutir à la conclusion d'un traité en date du 16 octobre 1866 par lequel la Compagnie du Nord donnait à bail à la " Compagnie des chemins de fer des bassins houillers du Hainaut " l'exploitation du chemin de fer de Saint-Ghislain à compter du 1er janvier 1867. Parmi les signataires pour la compagnie du Hainaut, on relevait un nom : Simon Philippart. (C'était un entrepreneur belge très influent auprès des dirigeants de chemin de fer en Belgique et dans certains milieux administratifs du département du Nord. Intrigant et imprudent en affaires, il s'attaquera à la Compagnie du Nord ... et fera une faillite retentissante). Un personnage dont on parlera dans les années qui suivent ... sans ajouter à sa notoriété.

Ce chassé-croisé de sociétés d'exploitation pour des lignes de complément demandait une explication, qui, d'ailleurs fut donnée par la Compagnie du Nord sous une forme officielle. (P-V du rapport du Conseil d'Administration à l'assemblée générale des actionnaires du 24-4-1867 pp 7 à 11). Il y était dit qu'au nombre des petits embranchements rattachés au chemin de fer de Saint-Ghislain, déjà cédé en 1858 à la Compagnie du Nord, existait déjà un autre chemin de fer industriel, celui de Flénu (...) qui avait été jusqu'à présent un auxiliaire plutôt qu'un concurrent ; cette situation a été modifiée dans un sens défavorable par suite "d'une compétition très ardente pour la concession d'une petite ligne directe de Frameries à la station de Saint-Ghislain sur la ligne de l'Etat belge (...). Une fusion s'est déjà produite entre la Compagnie de Flénu et une compagnie exploitant déjà le chemin de fer de Hautmont et Flandres, pour former une société nouvelle sous le titre de Compagnie des chemins de fer et des bassins houillers du Hainaut. Le tracé de cette nouvelle ligne doit être presque parallèle au chemin de fer de Saint-Ghislain en procurant un raccourcissement de parcours. Il a été imposé aux concessionnaires un notable abaissement des prix de transport de la houille. Nous sommes ainsi menacés d'une concurrence (...) qui nous exposerait à un abaissement de 20 à 25 % sur nos propres tarifs (...). La Compagnie des chemins de fer du Hainaut se trouvant concernée par cette concurrence éventuelle a pris à notre égard, l'initiative d'une demande en vue d'obtenir de nous, la cession à bail du chemin de fer de Saint-Ghislain et de ses embranchements ".

" A la suite de longues négociations, le projet a été adopté. D'après l'arrangement, la Compagnie des chemins de fer et des bassins houillers du Hainaut prend à bail pour toute la durée de la concession (...) le chemin de Saint-Ghislain et ses embranchements. La nouvelle société prenait l'engagement de prolonger la ligne jusqu'à Quiévrain (...). Les charbons du " Couchant de Mons " reçus à la station de Frameries (garage du Temple), seront acheminés en France par le raccordement direct avec la gare frontière de Quiévrain, à destination du Nord et de l'Ouest de la France vers Lille, Amiens, Rouen et vers Dunkerke. "

L'opération avait été bien menée, aussi le rapporteur, M. Delebecque - vice-président de la Compagnie du Nord - pouvait-il affirmer l'intérêt du résultat à en attendre : " Non seulement, nous nous sommes par là garantis contre une diminution de revenus, mais encore, nous nous sommes assurés le produit net le plus élevé que nous ait jamais procuré le chemin de fer de Saint-Ghislain ".





Une autre gare du Nord-Belge : celle de Huy



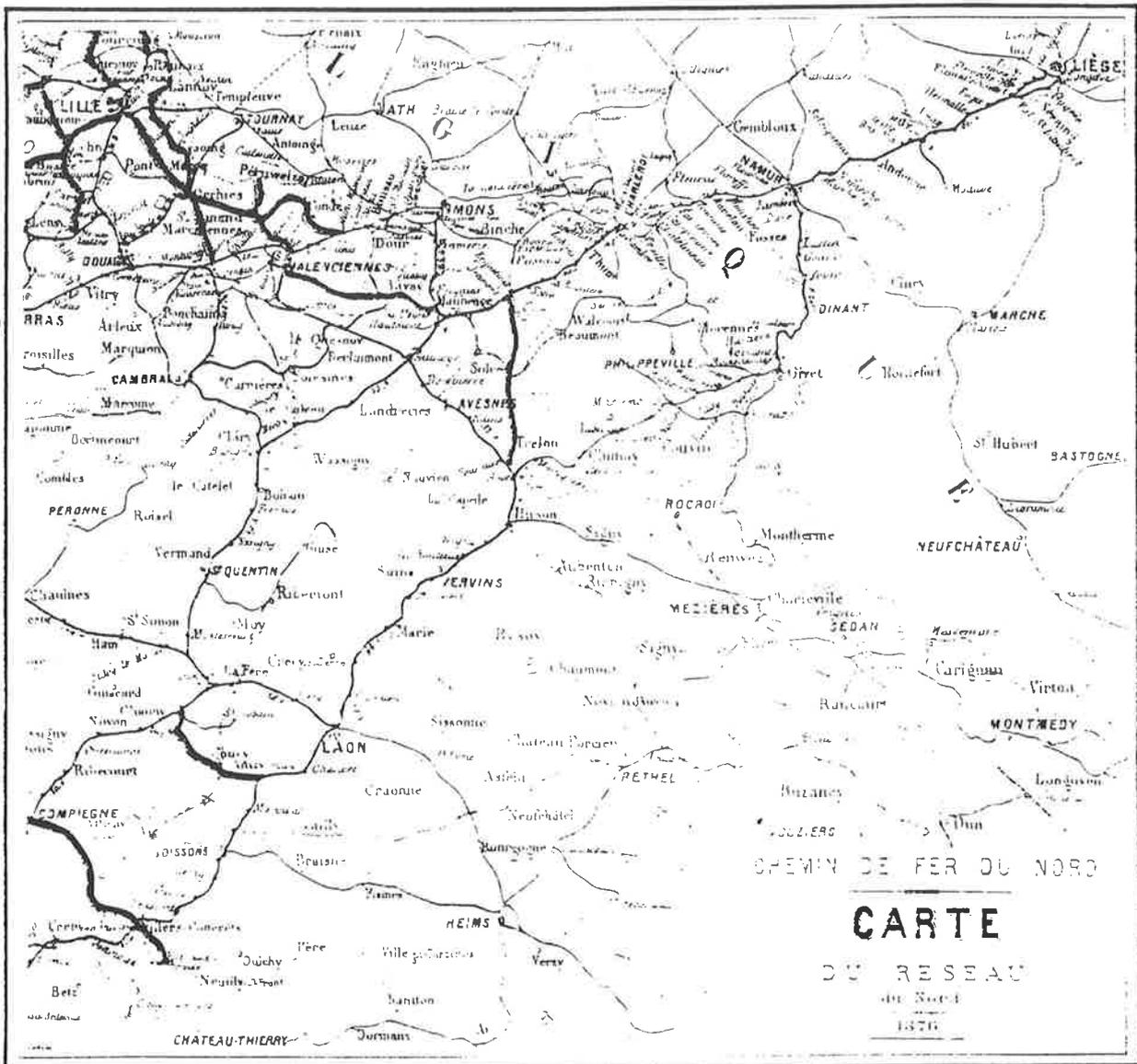
La gare de Namur : tête de ligne du Namur-Liège,  
puis du Nord-Belge

Vingt ans après la fondation de la Compagnie du Nord, James de Rothschild venait d'atteindre ce but, si tenacement poursuivi : la primauté et le quasi-monopole du transport de la houille belge vers la France. Avec une maîtrise incomparable et par le jeu d'associations d'intérêts auquel l'établissement de Londres avait participé " dans la coulisse " -un terme qui prend ici tout son sens ! - James s'était rendu maître de concessions que le gouvernement de Bruxelles n'aurait pas accordées au " seul " Rothschild.

L'assemblée générale du 26 avril 1868 fut la dernière présidée par James. Il mourut le 15 novembre suivant. Son fils Alphonse lui succéda à la présidence de la Compagnie. ( P-V assemblée générale du 26-4-1869 )

d'après la Vie du Rail N°1806 Août 1981

A SUIVRE



**Taberne LE CAPRICE**

RUE RENORY 46  
4031 ANGLEUR  
TEL 041 / 44 13 30

PETITE RESTAURATION, CREPES, GLACES  
TERRASSE EN BORD DE MEUSE  
OUVERT DE 12H A 22H  
FERME LE MERCREDI EN HIVER

**LIBRAIRIE - PAPETERIE DE RENORY**

JOURNAUX - PRESSE - LIVRES - PAPETERIE - TABACS - CIGARES - JOUETS - CADEAUX - PHOTOCOPIES - PHOTOS  
IMPRIMES - LOTTO - TIERCE BELGE -  
TOURNEE DE JOURNAUX  
LIVRAISON A DOMICILE

**J. ET MC. FRERE - GILLET**

RUE RENORY 117  
4900 KINKEMPOIS  
TEL 041 - 42 70 17


**BOULANGER - PATISSIER**

La maison des  
nouveautés !  
\*\*\*\*\*

Spécialité de gâteaux de  
fête et de pièces montées

\* 12 GOÛTS DIFFÉRENTS \*

RUE RENORY 79 KINKEMPOIS ANGLEUR  
Tél. : 43 60 53

**CAFE " AUX CHEMINOTS " (JUIPLER)**

RUE DU CHENE, 134  
4031 ANGLEUR  
TEL 443276

CADRE FAMILIAL

OUVERT DE 0 A 24H FERME LE DIMANCHE

**Société Anonyme Assurances VIEUJEAN**

PRETS HYPOTHECAIRES — FINANCEMENTS — CAISSE D'ÉPARGNE

26, RUE RENORY 4031 ANGLEUR

TEL : 43.41.56 - 43.40.35

**'AU BON ACHAT'**

A DEUX PAS DE LA REMISE

ALIMENTATION GÉNÉRALE - LEGUMES  
TABACS - VINS - LIQUEURS - FRUITS  
CRÈMERIE CHARCUTERIE  
FOURNITURES BANQUETS  
LIVRAISONS A DOMICILE

BOISSONS FRAICHES  
TOUTE L'ANNÉE

Mme XHONNEUX

153, RUE RENORY  
4900 ANGLEUR

TEL: 42 99 39

OUVERT DIMANCHE MATIN

BOULANGERIE — PATISSERIE

**Jean ENGHER - FAMERÉE**

FERME LE MARDI

RUE RENORY 14  
4900 ANGLEUR  
TEL: 43.79.02

**LE LADY INN**  
Taverne

rue Vaudrée 289 à ANGLEUR  
(Pied de la côte du Sart-Tilman)  
Tél. : 041/67 09 48

Boissons de 1er choix  
Dans un cadre Super Sympa

Parking aisé face à l'établissement  
Ouvert de 10 h du matin à l'Aube

A bientôt....

# MUTATIONS DES HLD

## DE L'ATD KINKEMPOIS

1962 - 1991

### JUIN 1963

### KINKEMPOIS

HLD 222002  
HLV 81554

Fournie le 7  
Réparée et parquée le 21

### GOUVY

HLV 81142  
Ht 17115  
HLV 81051  
HLV 81178  
HLV 81432

GE/FAZ le 5  
GE/FAZ le 5  
Cédée par GT le 13 - parquée le 13  
Cédée par GT le 13 - parquée le 13  
Déparquée le 19

### JUILLET 1963

### KINKEMPOIS

HLD 205028  
HLD 260046  
HLV 81167  
HLD 205004  
HLV 81094  
HLV 81250  
HLD 205028  
HLV 81253  
HLV 64084  
HLV 81482  
HLV 64047  
HLD 260046  
HLD 260013  
HLD 260024  
HLV 53067  
HLV 53237

AC/FAZ le 1  
Fournie le 26/6/63  
Déparquée le 5  
De GMN - GE/FAZ le 8  
Cédée par GT le 8  
Cédée par GT le 8  
Réparée le 11  
HS/GR le 19 pour vente ou démolition  
HS/GR le 19 pour vente ou démolition  
Déparquée le 19  
Déparquée le 19  
Mutée à FSR le 22  
Mutée de FSR le 22  
Mutée de FSR le 22  
Reparquée le 26  
Reparquée le 26

AOUT 1963KINKEMPOIS

HLV 81404	HS/GE le 1
HLV 81554	Déparquée le 1
HLV 64084/22347	Sort des écritures le 20 - HS
HLV 81253/17051	Sort des écritures le 20 - HS
HLV 53040	Sort des écritures le 20 - HS
HLV 53141	Sort des écritures le 20 - HS
HLV 53313	Sort des écritures le 20 - HS
HLV 98005	HS/GE le 12
HLV 81404	GE/FAZ le 13
HLV 81350	Réparée le 22
HLV 53237	Réparée et parquée le 22
HLD 222003	Fournie le 30

GOUVY

HLV 64042/22352	Sort des écritures le 20 - HS
-----------------	-------------------------------

Abréviations utilisées :

GE : Grand Entretien	GR : Grande Révision
HLD : Locomotive Diesel	HLV : Locomotive Vapeur
Ht : Tender	HS : Hors-Service
FAZ : Salzinnes	AC : Atelier Central
GT : Haine St pierre	GMN : Montzen
FSR : Schaerbeek	

Fils et câbles électriques  
jusque 80 kV

Blocs et plaques  
en mousse synthétique

Tubes, tuyaux et accessoires  
en matières plastiques

**KABELWERK EUPEN AG**  
**CABLERIE D'EUPEN S.A.**  
**KABELFABRIEK EUPEN N.V.**

EUPEN



BELGIEN



# TAVERNE " AMBIORIX "

104, Voie de l'Ardenne  
4920 Embourg

BILLARD AMERICAIN

SALLE POUR BANQUETS

REUNIONS

Tél: 67 00 46



**Jocadis** ☎ (02) 395 71 05

sport / pvba

RUE DE BRUXELLES, 53.  
7850 - ENGHEN

PLUS DE 100 MARQUES DE MATERIEL  
ROULANT ET ACCESSOIRES.

LIBRAIRIE FERROVIAIRE: + DE 1.000 TITRES

SPECIALITE DE MATERIEL ROULANT S.N.C.B.  
GARES, SIGNAUX ET ACCESSOIRES BELGES.

## En vente à la boutique du Musée

TITRE	PRIX	REF
PIN'S HLD 60 KLEINMODELLBAHN	200	KMB 60
PINCE-CRAVATE HLD 6041 ATF	500	P/C 41
AUTOCOLLANT ATF	20	A/C 41
CALENDRIER ATF 1990 (Locomotives à Kinkempois)	30	CAL 90
CALENDRIER ATF 1991 (Engins de la Voie)	30	CAL 91
CALENDRIER ATF 1993 (Dessins Locomotives) (LES DERNIERS)	50	CAL 93
DESCRIPTIFS DES VAPEURS 1938	50	TLV 38
POSTER " RAIL EN WALLONIE "	100	PRW
LIVRE SUR LA " VENNBAHN "	100	VB
LIVRE " CONSOLIDATION TYPE 29 " de Cl.Vincent	1900	CL T29
HISTORIQUE DU TRANSPORT EN COMMUN A LIEGE	50	HTC
MEMOIRES D'UN CHEF-GARDE de J.Léonard	260	MCG
LIVRE RETRO 66/91 des Editions H.K.	1690	RET HK
ANCIENS NUMEROS du JOURNAL DU CHEMIN DE FER (au Musée)	150	
LIVRE " LES PLANS INCLINES DE LIEGE " de JR Lejeune	390	PI FL
LIVRE " LE RAIL PASSE PAR LIEGE " des Editions GTF	1140	RPL
LIVRE " NUMEROTATION VAPEURS de De Bot T 1 partie 1	150	Loc T1P1
T 1 partie 2 et 3	300	Loc TIP2/3
T 2 partie 1 et 2	200	Loc T2P1/2
Supplément 2/3/4	80	Sup 2/3/4
Supplément 5/6	80	Sup 5/6
Traduction T1P1/2/3	15	Tr T1P1/2/3
TRIMESTRIEL ATF N° 0-1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-13-14	50	TRI + N°
*****		
PHOTOS d'après les Posters de G.Ptascynski		
VAPEUR : 1002-10021-12004-29061-57059-98045-99011	50	PH + N° HL
DIESEL : 5001-5505-5534-5147-5212-204002-201001	50	
6047-6041-6035X	50	
ELECTRIQUE : 2741-1605-2208-2383	50	
*****		
CARTES POSTALES EN COULEURS		
Vapeur Type 1 - Vapeur " Le Belge " -	50	
Electrique Type 27 - Automotrice Break	50	
*****		
MAQUETTES FERROVIAIRES		
<u>KLEINMODELLBAHN</u> HLD 6035X EXCLUSIVITE de l'ATF	3800	HL 35X
<u>EUROSCALE</u> CITERNE CAIB	850	ECC
CITERNE CAIB " SALIE "	1000	ECCS
WAGON PLAT	600	EWP
WAGON PLAT " SALI "	750	EWPS
*****		

VOIR LES CONDITIONS ET NOUVEAUTES PAGE SUIVANTE  
\*\*\*\*\*



"Pourtant sa naissance se fit dans l'obscurité et la poussière des mines" ... Voici comment débute une grande histoire d'amour entre "Le chemin de fer" et les hommes.

Ce vidéogramme retrace cette histoire des chemins de fer, avec un regard appuyé plus particulièrement sur notre pays. Il nous dévoile le passé, nous fait découvrir le présent et nous projette dans le futur. Une étude complète en 57 minutes de mouvements, de vie et d'images inédites !!!

Tous droits réservés  
PROVIDEC s.p.r.l. 1993

Nous remercions pour leur collaboration :

Le service des Relations Extérieures de la S.N.C.B.

Le Bureau des Moyens Audiovisuels de la S.N.C.B.

Le service Audiovisuel de la Force Terrestre

La Banque NAGELMACKERS

La Firme MÄRKLIN

Le compositeur Jacques STOTZEM

Et tout ceux qui, anonymes, ont apporté leur concours à la réalisation de cet ouvrage.

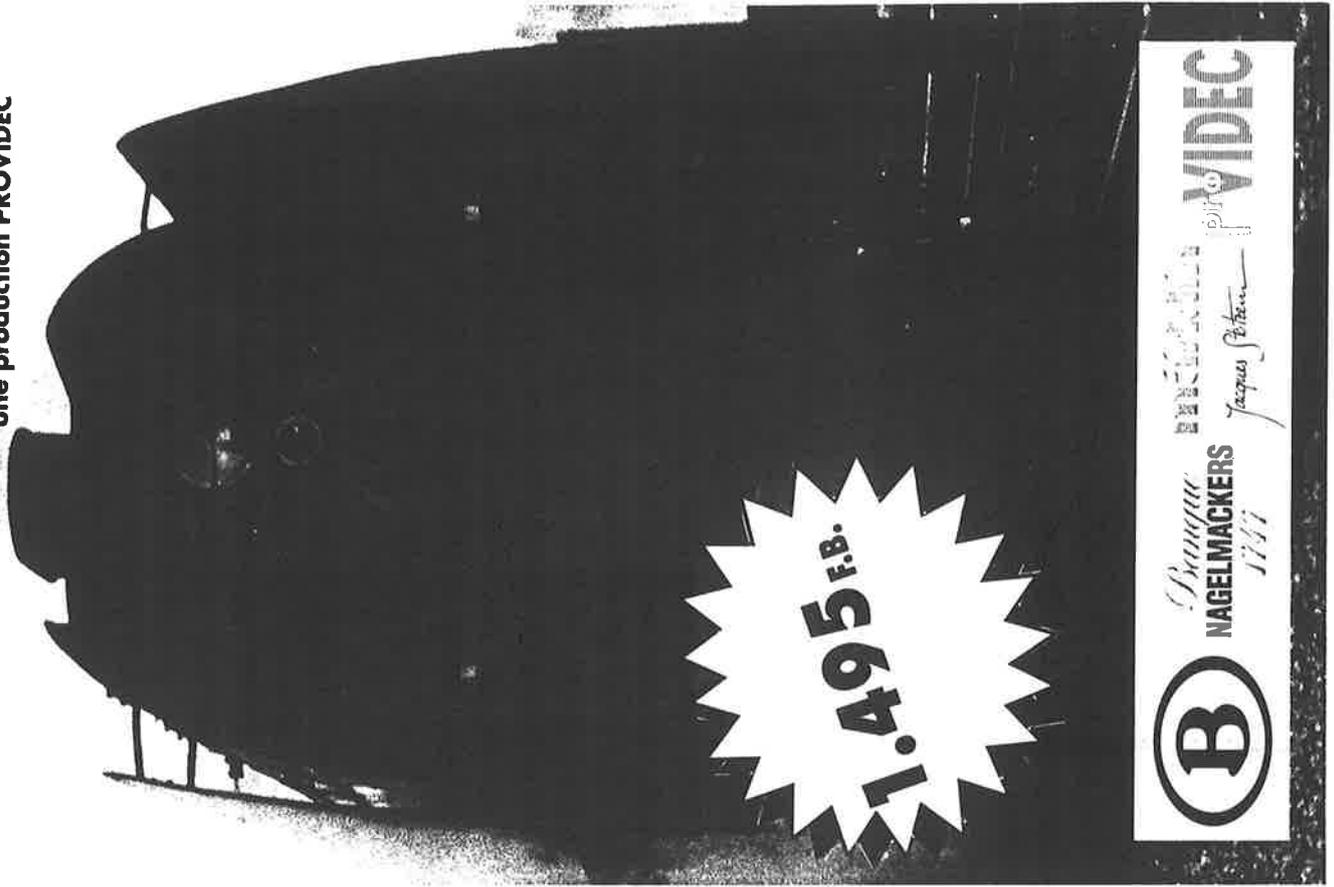
L'œuvre fixée sur ce support est exclusivement destinée à l'usage privé dans le cadre du cercle familial. Toute autre utilisation (notamment reproduction, prêt, échange, diffusion en public, télédiffusion, exportation) sans autorisation est strictement interdite sous peine de poursuites judiciaires.

1<sup>re</sup> édition 3/93.

1.495.- F.B.

# LE RAIL, deux siècles d'Histoire

une production PROVIDEC



Tous droits réservés. Editeur responsable : PROVIDEC s.p.r.l. - rue de la Paix, 2 - B-4800 ENSIVAL/VERVIERS

## LE RAIL, deux siècles d'Histoire

D930101F

PROVIDEC



### Informations pour la saison 1993

La Vennbahn entamera sa saison 93 en beauté avec la circulation d'une locomotive à vapeur au fuel. Cette vapeur série 50 de la DR est une machine construite pendant la guerre aux ateliers Franco-Belge de la Croyère en Belgique. Elle quitta l'usine en décembre 1943 pour l'Allemagne.

Après plus de 40 ans de services divers, elle passa une grande révision et sa transformation pour le chauffage au fuel pour le compte de la Vennbahn.

### Dates de circulation de la vapeur

Chaque PREMIER week-end du mois ; à savoir les 1 et 2 mai, les 5 et 6 juin, les 3 et 4 juillet, le 31 juillet et le 1er août, les 4 et 5 septembre, les 2 et 3 octobre.

Prix des places : 700 frs par adulte Aller-retour  
 350 frs par enfant Aller-retour  
 1500 frs par famille (2 adultes et 3 enfants - de 15 ans)

\*\*\*\*\*

### Dates de circulation en diesel

Les autres DIMANCHES du mois, la remorque est assurée par les types 59 ex-SNCB et sans doute par un autre type d'engin.

9, 16, 20, 23, 30 et 31 mai - 13, 20 et 27 juin - 11, 18, 21 et 25 juillet -  
 8, 15, 22 et 29 août - 12, 19 et 26 septembre - 10, 17, 24 et 31 octobre

Prix des places : Système dégressif suivant l'embarquement et le débarquement à partir de 460 frs.

Les horaires restent les mêmes qu'en 1992. Après le décalage horaire en septembre 1993, le voyage retour débutera UNE heure plus tôt.

\*\*\*\*\*

Un appel est lancé par l'ATF pour des conducteurs bénévoles pour conduire les locomotives diesels.

Un appel est lancé par la Vennbahn pour des conducteurs désireux d'être initiés à la traction vapeur -fuel ainsi que des bénévoles pour assurer l'entretien et le service à bord des trains.

Les conducteurs (d'active ou pensionné) doivent satisfaire aux conditions de la SNCB pour pouvoir conduire.

AFFILIATIONS ET COTISATIONS

Voici le dernier numéro couvrant la cotisation de l'année 1992.

Malgré les augmentations des fournitures nécessaires à l'élaboration de nos bulletins, nous appliquons pour la 4ème année consécutive des prix qui restent inchangés à savoir :

Soutien	100 frs sans les 4 bulletins trimestriels
Effectif	300 frs avec les 4 bulletins trimestriels
Bienfaiteur	500 frs minimum avec les 4 bulletins trimestriels
Honneur	300 frs avec les 4 bulletins trimestriels

La carte de membre d'honneur est en principe réservée aux agents de maîtrise faisant partie du comité d'honneur.

Afin de faciliter notre travail, nous demandons à nos adhérents (anciens et nouveaux) de régler le montant de leur cotisation à l'aide du virement ci-joint, en spécifiant la nature de leur cotisation (voir l'exemple), leur nom et adresse, leur numéro d'identification, leur fonction et le dépôt ou service au sein de la SNCB. ( Agents en activité ou pensionnés )

Les cartes de membre seront expédiées avec le numéro suivant le versement.

VIREMENT OU VERSEMENT A

**036475**

EXEMPLE

 **Crédit Communal de Belgique SA**

	<b>068-2103830-24</b>	300
DE	POUR	T
	<b>AMICALE DU TRANSPORT FERROVIAIRE SUD EST RUE DU CHENE 3 4031 ANGLEUR</b>	
- COMMUNICATION		
ATF 93 Effectif 0000/00000 CTD ATD Kinkempois		
- PRIERE DE NE RIEN ECRIRE CI-DESSOUS		

# DIVERS

## VISITES DU MUSEE

Les ouvertures du Musée ont été modifiées comme suit :

OUVERTURE : les 1ers et 3èmes samedis non-férié de chaque mois de 14 h à 18 h à partir du 6 mars jusqu'au 16 octobre 1993.

FERMETURE : le Musée est fermé du 17 octobre 1993 jusqu'au 1er mars 1994

## DATES D'OUVERTURES EN 1993

20/3 - 3/4 - 17/4 - 15/5 - 5/6 - 19/6 - 3/7 - 17/7 - 7/8 - 21/8 - 4/9 - 2/10 - 16/10

LES VISITES POUR LES ECOLES ET GROUPEs, MEME EN-DEHORS DES DATES PREVUES, EST POSSIBLE EN PRENANT RENDEZ-VOUS PAR ECRIT A L'ADRESSE SUIVANTE :

LALLEMEND GHISLAIN  
SERVICE DE COUR  
ATD/E KINKEMPOIS  
3 RUE DU CHENE  
4031 ANGLEUR

\*\*\*\*\*

Le Musée recherche des photos et documents ayant trait à :

- La gare de Liège-Guillemins et les Plans Inclinés
- Le Nord-Belge (spécialement les gares et le matériel roulant)
- La guerre 1940-45 et la Résistance dans le Groupe de Liège
- Les bombardements alliés de 1944 en région liégeoise

Nous recherchons également des têtes et des mannequins d'étalages pour exposer les tenues, uniformes et képis en notre possession.

\*\*\*\*\*

POUR COMMANDER LES ARTICLES EN VENTE A LA BOUTIQUE DU MUSEE, UN SEUL NUMERO

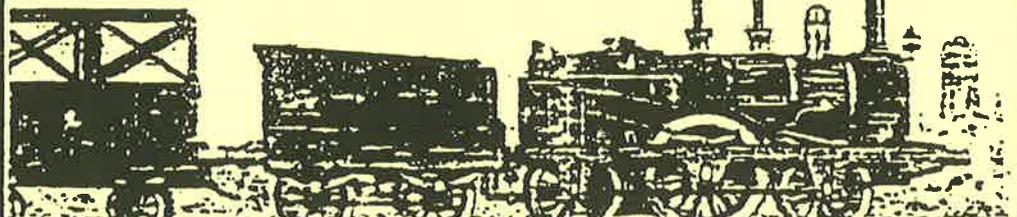
DE COMPTE : 068/2122158-19 de ATF

3, Rue du Chêne

4031 Angleur

## CLUB DES CHEMINOTS PHILATELISTES LIEGEOIS

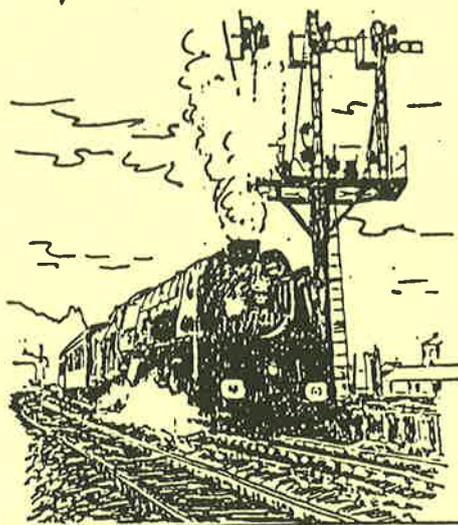
Vous invite tous les premiers mardis de  
chaque mois à sa réunion mensuelle qui  
se tient au Mess du personnel de la gare  
de Liège Guillemins dès 19h.



Président : Magnette André 40 Rue Tanixhe 4020 Bressoux  
Secrétaire : Stas Michel 14 Rue Croix Chabot 4530 Villers-le-Bouillet  
Treasorier : Parriaux Xavier 440 Chaussée d'Alsemberg 1180 Bruxelles

Jean Dengis réalise pour vous,  
tous modèles, tous sujets ..  
Locos, trams, maisons, rues,  
portraits, animaux ....

Consultez-moi  
au 041/631295  
Ceci sans engagement !  
Exposition permanente au  
**MUSÉE ATF**



## MUSEE DES TRANSPORTS EN COMMUN DU PAYS DE LIEGE

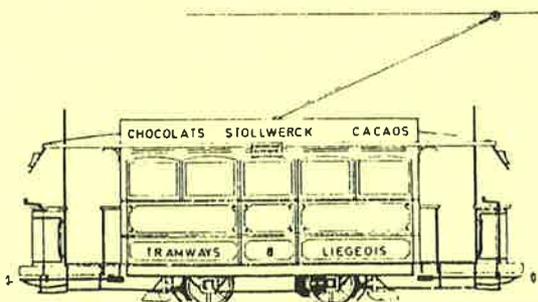
9, Rue Richard Heintz 4020 Liège (à proximité de l'Hôtel de Police de Natalis)

BUS : 4, 26, 26, 28, 31, 64, 65.

Ouvert les samedi, dimanche  
et jours fériés de 14 à 18h  
du 11 avril au 18 octobre 92

Pour tous renseignements :

Service des relations publiques  
de TEC Liège - Verviers  
Tel : 041 / 67.00.64



Nivelles  
T. L. 8 à 10  
206 à 210  
T. L. 8 en 1900

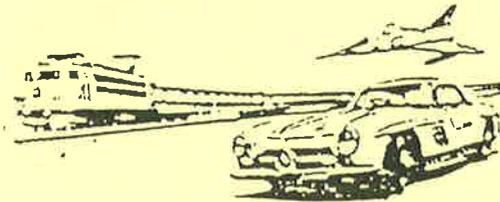
MODELISME IMPORT - EXPORT

**hobby**<sup>2000</sup>

LE SPECIALISTE BELGE DU MOEULE REQUIT

TRAINS ELECTRIQUES : MÄRKLIN - ROCO - LIMA - ETC.....  
( 25 MARQUES )

SPECIALISTE SNCB AVEC PRODUCTIONS PROPRES  
EGALEMENT BATEAUX, AUTOS, BLINDES, FIGURINES  
OCCASIONS TOUTES MARQUES  
CARTE DE FIDELITE



9, QUAI DE GAULLE ( PONT DES ARCHES ) 4020 LIEGE 041 / 412987

## " La Taverne de TROOZ "

254, GRAND'RUE  
041 / 51 66 71

4940 TROOZ  
AU PIED DE LA GARE

Venez déguster les "Patacha",  
ainsi que nos nombreuses bières  
spéciales dans un cadre chaleureux

Marie - Thérèse et Didier